

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE
Téléphone : 04.90.40.51.88 Télécopie : 04.90.40.51.22

Objet du marché : Reproduction et production d'une statue Notre Dame de la Garde.

Type de marché : Marché de services

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: Le démarrage des travaux sera fixé par ordre de service.

La date butoir de fin des travaux (installation de la statue et socle) devra être **antérieure au 30 juin 2018**

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

- **La Valeur financière :** notée sur 60 points au regard du Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- **La Valeur technique :** (notée sur 20 points)
- **Délais global d'exécution :** (notée sur 20 points)

Critères
1-Prix des prestations (60 points)
2-Valeur technique (20 points)
2.1-qualité de la prestation, matériaux utilisés (10 points)
2.2-Références de l'entreprise et qualifications du personnel (5 points),
2.3-méthodologie, analyse des contraintes spécifiques de l'opération (5 points)
3 - Délais global d'exécution (20 points)

1 er critère : le prix des prestations (noté sur 60 points)

La note relative à ce critère sera calculée en fonction de l'écart qui sépare chacune des offres, la moins disante :

$N_x = 60 \times M_y / M_x$

Mx = offre concernée

My = offre la moins disante

2 ème critère : critère valeur technique (noté sur 20 points)

La note sera appréhendée au regard du mémoire technique

3^{ème} critère : délais global d'exécution (noté sur 20 points)

calcul de la note $N_x = 20 \times \frac{M_y}{M_x}$

M_x = offre concernée

M_y = offre la moins disante

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit :

	Note sur 10	Note sur 5
Non répondu ou ne correspond pas à la demande :	0	0
Non défini :	2,5	1,25
Incomplet :	5	2,5
Différents degrés d'imprécisions	7,5	3,75
Conforme à la demande :	10	5

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le mardi 20 mars 2018 à 16 heures 30

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.22 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Conditions de remise des offres

Sur support papier :

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

Autres renseignements :

- **Une visite sur site est obligatoire.** L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de visites sont les suivantes :

Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par le service concerné.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec Mme SIMON au 04 90 40 56 34 ou 06 20 16 34 10.

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le lundi 5 mars 2018